

Le conseil communal du 26.03.2013 : le regard d'Ecolo

Les conseils se suivent et ne se ressemblent pas. Heureusement. La dernière séance s'est déroulée dans une ambiance assez cordiale et a vu la majorité et les deux composantes de la minorité s'entendre sur presque chacun des 13 points à l'ordre du jour.

Les points qui ont fait consensus :

- le **plan de cohésion sociale 2012 approuvé** : ECOLO souhaite un plus grand mélange entre les jeunes des quartiers sociaux et les autres jeunes, un retour de conférences-débat sur les assuétudes avec les jeunes, un meilleur soutien à la lutte contre les violences conjugales et familiales, une synergie avec les mouvements de jeunesse. Il faudrait également examiner à l'avenir les liens possibles entre le Plan de cohésion sociale et le Programme de développement rural.
- la **taxe sur les permis de conduire électroniques** (chérots pour le citoyen : 25 euros et durée limitée à 5 ans !)
- des **travaux de voirie et d'égouttage**, notamment pour cause de dépassement de montants de plus de 10% (revêtement de la rue de Corsal). La 4^e phase des travaux de l'avenue W.Marchand est sur les rails : remise en état des revêtements de voirie et trottoirs de l'îlot du milieu. Là aussi, les prix ont augmenté.
- la **charte 2012-2018 pour l'intégration de la personne handicapée** : il est prévu que cette charte concerne aussi la petite enfance, l'emploi, l'intégration scolaire, le logement des personnes handicapées. Ecolo souhaite avoir un petit topo de ce qui a été fait jusqu'ici et un bilan annuel au conseil.
- une **motion sur les excédents alimentaires** : Chastre décide d'ajouter dans ses permis d'environnement (nouveaux ou à renouveler) une condition particulière d'exploitation obligeant l'exploitant d'un magasin de produits alimentaires à proposer systématiquement ses produits encore consommables à une association caritative affiliée à l'asbl "Fédération belge des banques alimentaires" avant d'autres filières (valorisation; élimination de déchets...).

Les points qui divisent :

- Un **emprunt** à contracter : Chastre 2020 s'étonne de la durée d'un emprunt (15 ans pour un coussin berlinois, qui sera peut-être hors d'usage bien avant!). Le secrétaire communal explique que la durée de 5 ans est réservée à de plus petites sommes (quel intérêt à emprunter 5000 euros pour des travaux?) et que ce sont les banques qui proposent les durées limite.
- une dépense urgente : **6 800 euros pour une nouvelle chaudière** destinée à l'ancienne aile de la maison communale. La minorité, toutes tendances confondues, regrette qu'il n'ait pas été possible d'utiliser une même chaudière performante pour les deux bâtiments, ce qui avait été proposé en 2007 déjà par la Commission de l'Energie et refusé par le Collège et le

Secrétaire, dans le cadre d'un projet déjà ancien (18 ans!). Des manchons enterrés auraient permis de relier les deux bâtiments, d'autant qu'à l'époque, la chaudière de l'ancien bâtiment montrait déjà des signes de son grand âge et consommait beaucoup. Chastre 2020 et Ecolo votent malgré tout le point, il est en effet difficile de laisser des travailleurs sans chauffage.

- Le point introduit par Ecolo : **bilan sur les projets de la majorité dans le domaine de l'énergie, plus spécialement des énergies renouvelables et des économies d'énergie**. Réponse polie de J.M. Thiry, échevin « *très concerné et conscient du travail à mener* », ce qui se fait « *en toute sérénité* » et « *sans tabous* ». Mais aucune réponse concrète !! Réponse plus agacée du Bourgmestre (« *tout ça est dans notre programme électoral* ») et « *on n'a rien d'autre à dire* »), de V. Demanet (« *vous n'êtes pas au Collège* », comme si nous ne le savions pas ! « *Vous nous reprochez de n'avoir rien fait pendant 6 ans et maintenant que nous faisons des choses vous voulez tout tout de suite* ») et de P.Dispa (« *on sait où on va, on ne fait pas ça à vue* »). Bref, aucune information ! Circuler il n'y a rien à voir, - un peu étonnant s'il y a des projets...

La clé du système, c'est le futur conseiller en énergie qui la détient, il devrait travailler en lien étroit avec la future Commission communale de l'énergie qui comptera 6 citoyens en dehors des représentants de la majorité et de la minorité. Avis aux candidats, pour le 5 avril date limite ! Et puis, il y a l'asbl citoyenne « Onyn et Kessel », qui sera bientôt présentée...

Le point introduit par Chastre 2020, qui propose de **dialoguer avec Aspiravi pour remplacer le projet éolien par un projet axé sur la biomasse**. Ecolo s'abstient pour diverses raisons liées à l'argumentation : certains arguments sont incorrects ou dépourvus de valeur juridique (ex. l'échange de permis est impossible ici et le permis unique ne pourrait jamais revenir à la commune !). En outre, un projet biomasse produit bien moins d'énergie qu'un projet éolien, ce qui rend illusoire tout projet d'échange sur ce point. Réactions du Collège : « *impossible de discuter avec Aspiravi tant que l'on se trouve en situation de recours ; Aspiravi ne veut pas discuter avec les gens, d'ailleurs ses formulaires liés à ses coopératives citoyennes n'existent sur leur site qu'en néerlandais ; on veut bien de l'éolien mais pas sur le plateau* » (tiens, tiens...) ; Ecolo « *n'a qu'à* » aller dire à son Ministre de ne plus octroyer le permis à Aspiravi, nous y voilà ! Et V.Demanet d'évoquer d'autres possibilités de valoriser la biomasse (et voilà donc un projet de la majorité en matière d'énergie !), La majorité vote non et « remballé » donc cette proposition.

Un point d'information nous apprend enfin que les comptes 2010 (sic !) sont enfin approuvés par la tutelle. Le Collège nous renseigne sur la suite : les comptes 2011 devraient sortir en juin 2013 et les comptes 2012 sont attendus pour fin décembre. Les conseillers devront, une fois de plus, faire de l'historique pour vérifier comment les budgets ont été mis en œuvre, pour voir au bout de près de 3 ans parfois, comment la commune a géré l'argent des citoyens. Inadmissible.

Quelques questions orales :

1. La **semaine sans pesticides** vient de se terminer : quelles ont été les mesures prises à Chastre pour réduire l'usage des pesticides ? Réponse de l'échevin concerné, Michel Pierre : les pesticides sont utilisés avec de plus en plus de parcimonie, car aussi très coûteux, un relevé des consommations est entrepris, les ouvriers communaux ne sont pas encore suffisamment formés, un désherbage le long des voiries est envisagé par traitement thermique, sur les plantes déjà développées (le Collège se déplace à Eupen pour aller voir les résultats car déjà 10 ans d'expérience) ; Chastre sera à nouveau commune « Maya » en 2013, dans le cadre de son PCDN.
2. Quel est l'impact de **l'annulation du SAR** (site à réhabiliter) du quartier de la gare par le Conseil d'Etat ? Cette décision ne met pas en danger le PCAR (Plan communal d'aménagement qui révisé le plan de secteur) du même site.
3. A quand l'information sur le **bilan de l'ALE** promise pour mars ? Elle viendra paraît-il en avril.
4. Une **enquête publique est en cours sur la question du permis demandé pour l'installation de bâtiments pour les scouts sur le terrain du Chalet**. Le collège devra prendre contact avec le nouveau Conseil d'administration du Chalet ! (et pas avec l'ancien comme cela a été fait...)
5. La liste des **arbres remarquables de Chastre** a bien été établie et sera publiée quand la Région aura le temps...

Andrée Debauche